



Lettre d'informations municipales n°20 Juin 2025



Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens

*Réjouissons-nous ! Un début d'année où la nature sait bien prendre sa place. L'eau associée au soleil nous apporte des trésors inespérés, nos nappes phréatiques sont bien rechargées, l'espoir de passer un été sans manque d'eau est bien là. **N'oublions pas quand même de l'économiser !***

Nos arbres fruitiers nous apportent une obole exceptionnelle de fruits divers, il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu cela. Cerisiers, abricotiers, pêchers, etc... ravissent nos papilles.

La nature est généreuse profitons - en bien modérément.

Une ombre au tableau, bon nombre d'entre vous nous interpellent et s'interrogent, un bruit cours dans notre village, qu'un élu dans notre dos s'emploie à constituer une liste électorale concurrente pour les municipales ; tout en restant bien sûr, sur notre liste pour profiter d'un confort douillet et de ses fonctions d'adjoint.

Cette rumeur depuis plus d'un an, de plus en plus persistante, interroge et contrarie aussi «notre équipe, vos élus».

En ma qualité de responsable des élus, des affaires communales et de administrés, je me devais de mettre au clair cette affaire ; nous en avons et avons tous besoin.

J'ai laissé passer les fêtes de fin d'année avec ses animations (repas des aînés, vœux, ect...) et après avoir présenté en début d'année, en conseil municipal, le bilan financier 2024 et annoncé le budget prévisionnel de 2025, en fin de séance, au cours d'un échange rugueux en présence des élus, nous avons eu confirmation par Monsieur Philippe LAPANOUSE «qu'il travaillait à constituer une liste concurrente pour les prochaines élections municipales».

Après entretien avec l'ensemble de l'équipe, j'ai décidé pour assainir la situation, en date du 22 mai 2025, de lui retirer les délégations que je lui avais confiées.

Justifié par la perte totale de confiance.

Comment a-t'il pu au cours de ces mois représenter le maire et le conseil municipal auprès des associations et travailler à se constituer une liste personnelle?

Monsieur LAPANOUSE assumait la fonction de «responsable de la commission des relations Elus-Associations».

Règlement : lorsqu'un maire est contraint de retirer ses délégations à son adjoint il a pour obligation, lors du prochain conseil municipal d'organiser un vote afin que chaque élu puisse se prononcer pour le maintien ou pas à son poste d'adjoint (ce sont les conseillers municipaux qui le décident au cours d'un vote)

Le conseil municipal a eu lieu le 5 juin 2025. Les élus ont décidé.

Sur 20 votants à bulletin secret :

- 17 se sont prononcés pour le «NON maintien» au poste d'adjoint
- 0 pour le maintien
- 3 votes «blanc»

Philippe Lapanouse n'est donc plus adjoint.

Il pourra désormais se consacrer à son ambition.

Ce vote indispensable aura ainsi permis de mettre fin à ces rumeurs. La cohésion de l'équipe est prouvée. Chaque élu est ainsi rassuré sur la position de ses colistiers ; ces moments difficiles passés, vos élus municipaux, motivés, continuent ensemble à travailler pour notre village.

*Des projets importants et structurants sont en cours de réalisation pour 2025 et 2026.
(informations à venir)*

Nous honorerons notre engagement jusqu'au terme du mandat et plus si nous sommes confirmés avec notre nouvelle équipe.

Les élus se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur.

Bien à vous,

Votre Maire,

Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE



Ville de Magalas
Église Saint-Laurent

INAUGURATION
Samedi 5 juillet 2025

16h00
Eveil et bénédiction de l'orgue

17h00
Concert Inaugural
par **Marc CHIRON** organiste concertiste

MAIRIE DE MAGALAS
BEDARIEUX
Région Occitanie
Les Rives du Mont
Grand Orb
FONDATION DU PATRIMOINE
CEPO

(Merci de bien vouloir confirmer votre présence au 04 67 36 20 19 ou à accueil@ville-magalas.fr avant le 20/06/2025)

AGENDA DES ANIMATIONS 2025

Ci-joint, vous trouverez le calendrier des manifestations que les associations nous ont transmis.

SAMEDI 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE

La promenade - 19h00 - Animation musicale, Ambiance Féria avec le Comité des fêtes

21h00 à 23h30 - Concert avec le groupe **RICO'S GROUP IMPRO** et **DJ WOOD BOY**.

Buvette et petite restauration sur place par le Comité des fêtes de Magalas

DU 21 JUIN AU 13 JUILLET - TOURNOI DE TENNIS - OPEN DE MAGALAS

Coste Rouge - Inscriptions au 06.45.13.06.96 ou 06.26.69.36.90 ou tc2m34@gmail.com ou

Tenup- Restauration sur place

Vendredi 27 JUIN - BAL DES COLLÉGIENS

18h00 Domaine St Jean

Vendredi 27 JUIN - SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE LA MAISON POUR TOUS

18h - 21h Cour de l'ancienne école

SAMEDI 28 JUIN - LES AMIS DE L'AGE D'OR - REPAS DE L'ÉTÉ

12H00- Salle de la Convivialité

SAMEDI 28 JUIN - FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU THÉÂTRE DE LA MAISON POUR TOUS

21H00

SAMEDI 5 JUILLET- INAUGURATION DE L'ORGUE

Église Saint-Laurent

16h30 Eveil et bénédiction de l'orgue

17h00 Concert inaugural par Marc **CHIRON**

18h00 Vin d'honneur

SAMEDI 5 JUILLET - 20 ANS DE L'ASPM

Coste Rouge

18h30 - Apéritif

20h45 - Repas - Inscription sur place devant la mairie de Magalas le 17,18,24,25 juin de 17h00 à 19h00 ou directement sur facebook



OPEN DE MAGALAS

6ÈME ÉDITION

DU 21 JUIN AU 13 JUILLET 2025

OPEN SIMPLE DAMES & MESSIEURS	SIMPLE MESSIEURS +35 NC À 15/1
SIMPLE DAMES +45 NC À 15/3	SIMPLE MESSIEURS +45 NC À 15/1
	SIMPLE MESSIEURS +55 NC À 15/5

800€ de lots

2 500€ en espèces

TARIFS

14€ JEUNE

18€ ADULTE

30€ 2 ÉPREUVES

Restauration sur place

Juge arbitre : Patrice Aujoulat
Arbitre adjoint : Sarah Gibbins

Inscriptions au 06.45.13.06.96 ou au 06.26.69.36.90 ou sur tc2m34@gmail.com ou sur Tenup



20 ANS ASPM

SAMEDI 05 JUILLET 2025

OUVERT À TOUTES ET À TOUS !

APÉRITIFS 18:30

REPAS 20:45

ANIMATION DJ

ASSIETTES DE CHARCUTERIE OU SALADE DE GÉSISERS 20€ ADULTE

CANARD AUX OLIVES OU SEICHE À LA ROUILLE ET RIZ 12€ ENFANT

FROMAGE ET TARTE AUX POMMES

VIN ET CAFÉ COMPRIS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT 0676981768

INSCRIPTIONS SUR PLACE DEVANT LA MAIRIE DE MAGALAS

MERCREDI 17, JEUDI 18 ET MERCREDI 24, JEUDI 25 JUIN 17:00 À 19:00

OU DIRECTEMENT SUR FACEBOOK

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

RDV 14:00 CONCOURS PÉTANQUE

À LA VOLAILLE EN DOUBLETTES 5€ PAR DOUBLETTES

0647653489

DIMANCHE 13 JUILLET - FÊTE NATIONALE

Sur le parking Coste Rouge

Concert avec le groupe « ORCHESTRE FEELING »

19h00 - Apéritif en musique

20h30 - Repas - 17€ (adulte) 15€ (Enfant -12 ans): Salade, paëlla, fromage, tarte aux fruits
(inscription en mairie obligatoire du lundi 16 juin au mardi 8 juillet jusqu'à 12h00)

22h30 - Feu d'artifice



VENDREDI 25 JUILLET - SOIRÉE EXTRAVAGANZA organisée par le Comité des fêtes

A partir de 18h00 - La Promenade

DIMANCHE 3 AOÛT - CONCERT VOIX ET ORGUE avec l'association C.E.P.O

18h00 - Église Saint-Laurent

SAMEDI 30 AOÛT- BAL DES SAPEURS POMPIERS MAGALAS

18H30 - Salle de la convivialité

La MUNICIPALITÉ
Personnel et Élus
accompagnés du Comité des Fêtes vous proposent

MAGALAS 2025

LES MARDIS MUSICAUX
A partir de 20h30
Place de la Promenade
Buvette et petite restauration par le Comité des fêtes

15/07 AL & DEN

22/07 FUNKY TOWN

29/07 PHILIPPE FORESTIER

05/08 LES CORDES AUX DOIGTS

12/08 ANGIE AND THE ROLLING SHOW

19/08 RICO'S ET LES ATTENTIFS

JUILLET

AOÛT

Renseignements : Mairie de Magalas 04 67 36 20 19 ou ville-magalas.fr